

GUIDE DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (ExPro)

MASTER 2 SHS

Parcours : Ingénierie et Expertise des Politiques Sociales - PPIPS

Sommaire

I.	Modalités pratiques de l'expérience professionnelle (ExPro)	2
II.	Objectifs de l'ExPro.....	2
III.	Référentiel de compétences	3
IV.	Modalités de suivi pédagogique.....	4
V.	Le rapport d'expérience professionnelle	5
1.	Objectifs du rapport	5
2.	Structuration du rapport d'expérience professionnelle	5
3.	Grille d'évaluation du rapport d'expérience professionnelle	6

I. Modalités pratiques de l'expérience professionnelle (ExPro)

L'ExPro de Master 2 SHS IEPS comporte toute expérience professionnelle pertinente d'une durée de 300 heures, réparties entre septembre et juin de l'année académique en cours. Il est obligatoire pour tous les étudiants, dans un service d'action sociale ou médico-sociale. Tous les étudiants sont tenus de rendre un rapport d'ExPro (quelle que soit la situation : stage, CDD, CDI, alternance, etc.).

Les modalités d'ExPro sont convenues librement entre l'étudiant et le site qualifiant, mais doivent être validées par le responsable pédagogique de la formation. Les étudiants ne pourront être tenus d'être présents sur leur lieu professionnel lors des semaines de regroupement pour les cours ; à l'inverse, lors des semaines sans cours, les étudiants pourront être présents sur leur lieu professionnel.

L'objectif est d'accompagner la consolidation de la compétence professionnelle de l'apprenant, dans une optique **d'expertise** et **d'évaluation** des compétences professionnelles et enjeux de société abordés en Master 2. Le référentiel de compétences, ci-dessous, sert de support à l'élaboration du projet professionnel. Des objectifs spécifiques, adaptés aux missions de la structure d'accueil, sont négociés en amont et formalisés dans un projet professionnel validé par toutes les parties.

II. Objectifs de l'ExPro

Les objectifs de l'ExPro de M2 sont définis en matière d'actions qui sont évaluées ensuite dans le rapport, afin de valider les compétences du Master. Pendant l'ExPro, les étudiants doivent être en mesure de réaliser les actions suivantes et d'en proposer une analyse réflexive, par domaine :

STRUCTURE :

1. Etudier le fonctionnement de la structure au sein de laquelle s'effectue l'ExPro
2. Opérer une analyse des grandes questions qui se posent au sein de la structure d'accueil

PUBLICS :

1. Analyser et évaluer les enjeux liés aux publics accompagnés ou ciblés lors de l'ExPro
2. Analyser et évaluer, de façon détaillée, les problématiques rencontrées par les publics ciblés
3. Analyser et évaluer les actions mises en œuvre pour accompagner les publics
4. Opérer, analyser et pratiquer un recul réflexif sur les actions concrètes d'accompagnement
5. Analyser et évaluer le lien construit avec les publics ciblés et prendre du recul sur ce lien

MISSIONS :

1. Opérer une analyse critique et circonstanciée des situations sociales concrètes, sur le terrain, au sein d'une structure en lien avec des publics spécifiques
2. Analyser et évaluer le contexte des pratiques sociales observées
3. Analyser et évaluer le rythme quotidien des actions entreprises
4. Piloter, analyser et évaluer la gestion de projet dans ce type de contexte
5. Analyser et évaluer le lien entre structure, publics et actions d'une part, et politique sociale d'autre part, qu'il faut être capable de pouvoir décrire et détailler dans une position d'expert
6. Opérer une analyse évaluative en lien avec les grands enjeux sociétaux contemporains
7. Prendre du recul sur l'expérience professionnelle vécue et proposer des recommandations

III. Référentiel de compétences

Blocs de compétences	Objectifs pédagogiques
BCC1 Analyser les mutations, enjeux et besoins sociétaux	Appliquer l'observation des mutations, enjeux et besoins sociétaux pour mettre en œuvre une démarche évaluative des politiques publiques dans le domaine sanitaire, culturel et social.
	Appliquer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
	Appliquer une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des recommandations adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.
BCC2 Mobiliser les méthodologies d'expertise	Appliquer des diagnostics de situations complexes dans les domaines de la santé, du vieillissement, de l'éducation, de la démographie, des migrations, du genre, des espaces publics, du travail, de la culture etc, en mobilisant une approche pluridisciplinaire en sciences sociales.
	Maîtriser et coordonner des approches participatives dans la construction des solutions et projets innovants dans le domaine sanitaire, culturel et social.
	Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines.
	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour résoudre un problème et synthétiser ces données en vue d'une démarche de recommandation.
	Maîtriser un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
	Appliquer les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
	Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité.
	BCC3 Manager
Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe.	
Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.	
Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité.	
BC4 Communiquer	Maîtriser les outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.
	Appliquer des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.

	Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.
	Communiquer en contexte interculturel
BC5 Tenir compte des transitions dans un monde durable	Appliquer et respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
	Maîtriser les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention.
	Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.
BC6 Conduire un projet professionnel et de formation	Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité.

IV. Modalités de suivi pédagogique

Quelles que soient les modalités de l'expérience professionnelle (stage ou poste), une visite ou un contact sera organisé avec le responsable pédagogique du Master. Il s'agit d'un temps d'échange tripartite, ayant pour objectif le suivi du projet professionnel de l'étudiant, son incarnation au sein de la structure professionnelle d'accueil, et son adéquation avec la formation de Master 2.

V. Le rapport d'expérience professionnelle

1. Objectifs du rapport

Le rapport d'expérience professionnelle produit dans le cadre du Master 2 doit rendre compte de l'expertise professionnelle exercée. Il vise à prouver la montée en compétences de l'étudiant, en fonction de son projet professionnel et du référentiel de compétences visées par l'année de Master 2. Il s'agit de produire un écrit professionnel, dans lequel il faut démontrer l'articulation entre les savoirs théoriques et leur mise en lien avec la réflexion professionnelle. Ce travail doit permettre à l'étudiant de rendre compte de la maîtrise de ses connaissances sur l'institution, des analyses critiques de sa pratique sur le terrain, de proposer des recommandations concernant les problématiques rencontrées qui sont des enjeux stratégiques pour la structure, ainsi que la définition de son projet professionnel.

Du point de vue formel, le rapport constitue un document de 15 à 20 pages (hors bibliographie et annexes). Il est rédigé dans la police Times new roman, taille 12, interligne 1,5. Le rapport doit être facile à lire pour le lecteur, et présenter une maîtrise de la langue et de l'argumentation. Pour cela, une rigueur dans la mise en forme et dans la structuration du rapport est nécessaire. Les étudiants sont encouragés à faire relire leur travail, aussi bien pour en contrôler la forme (orthographe, syntaxe...) que le sens. Dans l'absolu, ce travail doit être compréhensible par n'importe quel lecteur.

2. Structuration du rapport d'expérience professionnelle

La forme :

Le rapport doit respecter une structuration classique : introduction, développement, conclusion. Les chapitres doivent eux-mêmes être construits et annoncés de façon cohérente.

- Introduction
- Développement
- Conclusion générale
- Bibliographie
- Annexes numérotées

Le contenu :

Nous attendons dans ce travail :

- Une description analytique du lieu d'expérience professionnelle : connaissances de l'institution, l'histoire, ses statuts, ses publics, la raison sociale, les activités, ses partenaires et réseaux, son implication sur un territoire ;
- Une étude approfondie des activités et missions réalisées à mettre en lien avec le référentiel de compétences, et des aspects théoriques.
- Une analyse et des recommandations concernant les problématiques rencontrées : Qui sont les acteurs concernés ? Leurs enjeux ? Quel est l'intérêt professionnel et stratégique ?

Le rapport est attendu sous format numérique pour : albin.wagener@univ-catholille.fr.

3. Grille d'évaluation du rapport d'expérience professionnelle

Nom de l'étudiant.e :

Note : **/20**

Présentation analytique de l'institution, étude des fonctionnements, du public, des partenariats et réseaux, des enjeux, qualité des échanges lors de la visite...	/8
Preuves du développement des compétences, étude des problématiques, analyse et enjeux, recommandations...	/8
Présentation, structuration du rapport, orthographe	/4